

LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

LES SIÈGES :

BOULANGER-PÂTISSIER :

« Aux deux gourmandises »
Place de l'Église. Tél : 06 76 50 29 09

BAR RESTAURANT :

« Le Bon Coin »
1 place de l'Église. Tél : 03 86 96 81 21

BOUCHERIE-CHARCUTERIE :

« Massari »
4 rue de l'Abreuvoir. Tél : 03 86 96 85 18

CHAMBRES D'HÔTES :

« Rosiers de Cels »
21 place de l'Église. Tél : 03 86 86 87 99
« Le Belvédère »
7 rue du Belvédère. Tél : 03 86 86 80 75

ET POUR EN SAVOIR PLUS ...



2 Le pont Louis XV et les fossés

1 L'église



3 La forêt

6 Pierre-collon



9 Distribution d'eau



Ce circuit vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).

Il est balisé    et porte le n°4.

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othé.com>

Donnez-nous votre avis à :
contact@vanne-et-othé.com

CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route. Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
Attention aux feux de friches.
Restez sur les sentiers délimités.
Passez à distance des animaux.
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.
La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



PROMENADE - RANDONNÉE N°4

AUTOUR DE LES SIÈGES

LA PIERRE-COLLON



Départ et retour : Place de l'église



Longueur du circuit : 10,15 km

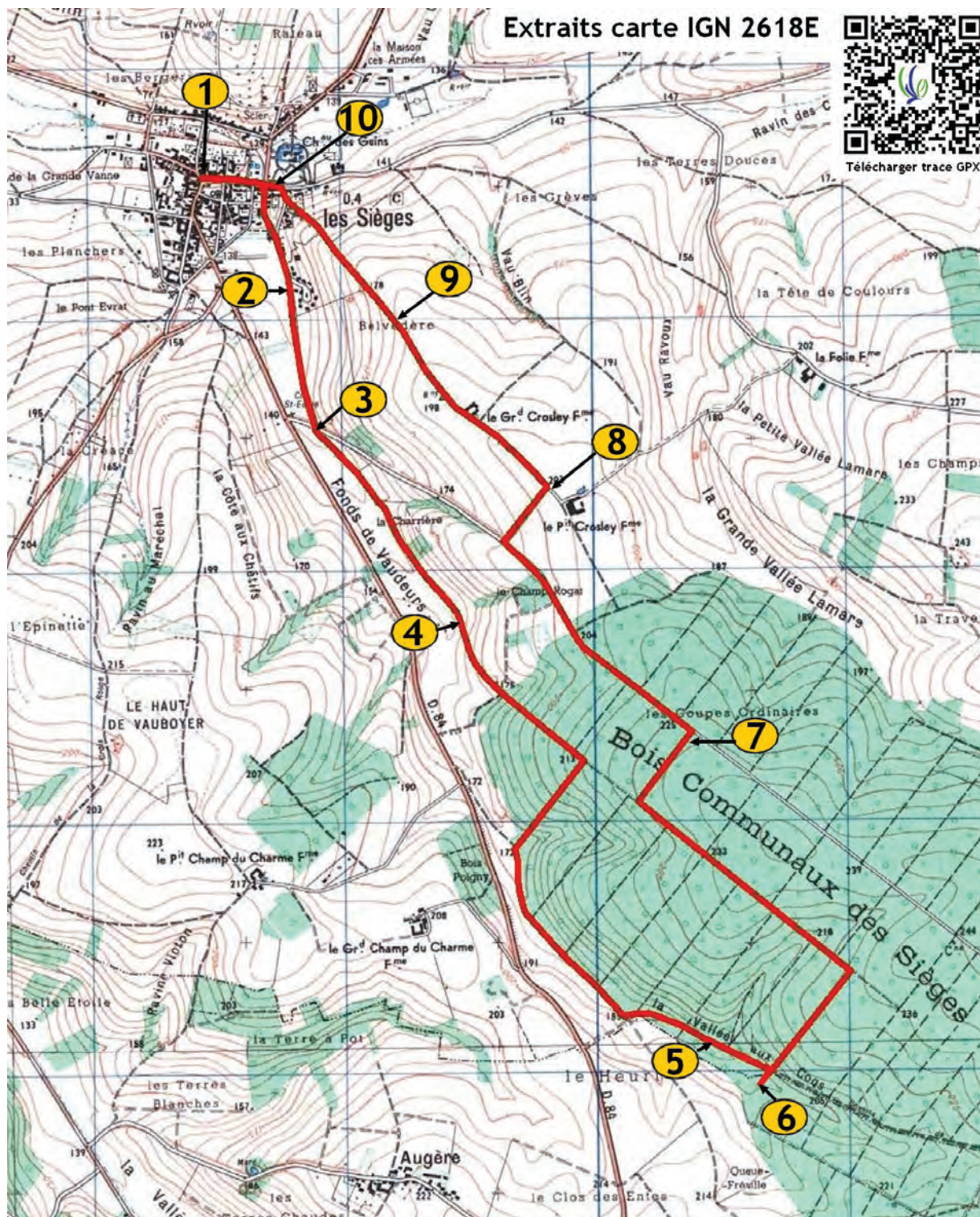
Durée pédestre : 3h

Dénivelé : 139m

Extraits carte IGN 2618E



Télécharger trace GPX



1 ÉGLISE

Vous êtes ici, au cœur du village avec l'église, la mairie et les écoles. *Les Sièges est un vieux village connu depuis 833 ans sous le nom de Staticus puis de Scabiae. Un coup d'œil sur les salamandres des portes Renaissance de l'église. L'église St-Cyr-et-Ste-Julitte a été plusieurs fois victime d'incendie, notamment en 1706.*

Visite de l'église G. Mallet : 03 86 96 81 20 et Ch. Lenglet : 03 86 86 87 99.

2 RUE DE L'ABREUVOIR

Partir côté mairie et prendre la rue de l'abreuvoir jusqu'au pont. Tourner à droite dans la rue des Courrées et suivre tout droit. *Le pont de style Louis XV a été construit avec les restes de la porte fortifiée. Vous longez ensuite les fossés des anciennes fortifications construites au XVI^{ème} siècle autour du village sur autorisation royale de François 1^{er}. Possibilité de faire le tour du village avec le circuit aménagé des fossés. Continuer tout droit. Au passage, beaux silex d'une maison ! Toutes les maisons anciennes du village sont construites en silex joints au mortier de sable et de chaux.*

3 CARREFOUR

Au croisement avec la route, continuer tout droit sur le chemin jusqu'à la forêt.

4 CHEMIN FORRESTIER

Continuer tout droit sur le chemin forestier. Prendre la 1^{ère} allée à droite (entre coupes 25 et 24). Sortir du bois et prendre le chemin qui le longe jusqu'à la 4^{ème} allée (entre coupes 21 et 20).

5 LA VALLÉE AUX COQS

Rentrer dans le bois à gauche et suivre le chemin de « la Vallée aux coqs ». À la 3^{ème} allée sur votre gauche (entre coupes 18 et 17), tourner à droite dans l'allée. À environ 100m se trouve le menhir.

6 LA PIERRE-COLLON

Revenir en arrière sur les 100 mètres et prendre l'allée en face (entre coupes 18 et 17). Tourner à gauche au bout de l'allée. Dans cette allée, sur votre gauche, mare pour sangliers et traces de passage de gibier (chevreuils, sangliers, blaireaux).

7 CHEMIN FORRESTIER

Continuer tout droit et prendre à droite la 4^{ème} allée (entre coupes 2 et 3), pour rejoindre la route. Prendre à gauche et suivre la route.

8 FERME DU GRAND CROSLY

Sur la route tourner à droite et, puis à gauche vers la ferme du Grand Crosley, et redescendre vers le village par le chemin rural du Crot aux chiens. Vue superbe sur le village, la côte du moulin et les fermes isolées (La Folie, Chaudron, Les Essarts, Maison Rouge,...), la vallée qui rejoint la Vanne et au loin sur les éoliennes de Les Clérimois, de Molinons et de Coulours.

9 RUE DU BELVÈDÈRE

Rentrer dans le village par la rue du Belvédère.

10 RUE DE L'ABREUVOIR

À droite, l'ancienne école des filles, aujourd'hui salle des fêtes et l'abreuvoir autrefois alimenté par l'ancienne eau et aujourd'hui transformé en aire de jeux.